

FRONERI FRANCE SAS SMARTIES® rappelle SMARTIES® CUPS X 6



- Noms des modèles ou références concernés : **SMARTIES® CUPS X 6 , NESTLÉ®**
- Marque : **SMARTIES®**
- **GTIN 7613031030187 Lot voir liste des produits en pièce jointe**
GTIN 3274664189037 Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **boîte de SMARTIES® CUPS X 6**
- Date début/fin de commercialisation : **du 03/04/2020 au 08/12/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **SMARTIES® CUPS X 6**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **AUCHAN ,CARREFOUR ,EURELEC , INTERMARCHÉ, CEGES BELGIQUE ,SYSTEME U , CASINO , SCHIEVER, CORA REGION , DIVERS CLIENTS CORSE ,EXPORT TG , GPS UNISSON**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel de certains lots de produits, suite à la présence d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par le règlementation européenne dans un ingrédient .**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
- Description complémentaire du risque : **Rappel de certains lots de produits, suite à la présence d'oxyde d'éthylène supérieur à la limite autorisée par le règlementation européenne dans un ingrédient .**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 8 février 2022**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateur de Froneri : rappelproduit@fr.froneri.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre